

Déclaration du g7+ sur le « New Deal »

Première réunion de haut niveau du Partenariat Mondial Pour Une Coopération Efficace Au Développement

Nous tous ici réunis, représentants (Ministres et officiels) des pays du g7+, sommes heureux de faire cette déclaration à l'occasion de la première réunion de haut niveau du partenariat mondial pour une coopération efficace au développement dans la ville de Mexico, au Mexique.

Plus de deux ans se sont écoulés depuis que le « New Deal » pour l'engagement envers les États fragiles et affectés par un conflit a été accepté avec les principaux partenaires de développement. Nous saisissons cette occasion pour réfléchir aux progrès réalisés sur le « New Deal » à ce jour ainsi que sur les défis auxquels nous continuons de faire face dans la réalisation d'un changement véritable dans l'aide au développement dans des contextes fragilisés.

Progrès réalisés

Nous tous ici, du g7+, tenons à souligner les réalisations de nos membres, depuis la signature du « New Deal », au cours de ces deux dernières années. Nos progrès en tant que groupe témoignent clairement de ce que nous pouvons réaliser quelque-chose ensemble, d'une voix commune, en dépit des défis auxquels nous sommes confrontés.

Six évaluations de fragilité ont désormais été réalisées en Sierra Leone, au Libéria, au Soudan du Sud, à Timor-Leste, dans la République Démocratique du Congo et, plus récemment, en Comoros. Ces évaluations, les premières à être mises en place et réalisées par les pays eux-mêmes, sont des expertises, étape par étape, vers la phase suivante de résilience. Elles démontrent la nature des défis que nous avons rencontrés, et les étapes de développement que nous visons à l'avenir. Les résultats de ces évaluations pourront servir de guide à de délicates interventions de développement dans des contextes spécifiques et propres à chaque pays.

Trois nouveaux accords du « New Deal » ou en d'autres termes, des cadres de responsabilité mutuelle, ont été mis au point et acceptés par nos partenaires de développement en Somalie, en Afghanistan et plus récemment en Sierra Leone. Ces accords représentent des mesures importantes pour les gouvernements des membres du g7+ et les partenaires au développement ayant acceptés des aides dans des domaines prioritaires et les principes dirigés par les pays eux-mêmes pour orienter ce soutien.

Des efforts ont redoublés afin de renforcer la transparence grâce à la mise en place et l'amélioration des systèmes d'information de gestion de l'aide. Des initiatives encore plus solides ont été prises afin de consolider les systèmes de gestion des finances publiques, dans le but de permettre l'utilisation des systèmes nationaux.

Défis

Cependant, alors que des progrès accomplis dans certains domaines de la mise en œuvre du « New Deal » ont été jusqu'ici remarquables, nous avons également dû faire face à des défis et il existe de nombreux domaines qui doivent être nettement améliorés. Les deux années qui se sont écoulées depuis Busan nous ont également offert de nombreuses leçons à prendre en considération pour la mise en œuvre du « Nouveau Deal » à l'avenir.

Les évaluations de fragilité, tout en se montrant des outils utiles et innovants pour initier des dialogues avec les multiples parties autour des causes et de la nature de fragilité dans nos pays, n'ont pas été utilisés systématiquement par les partenaires de développement pour guider la planification et la programmation dans les pays. Ceci souligne le défi constant de traduire l'enthousiasme et le soutien pour le « New Deal » au sein des sièges des bailleurs de fonds au niveau des bureaux de représentation dans les pays avec lesquels les gouvernements des États fragiles interagissent régulièrement. De même, les gouvernements du G7+ doivent faire davantage pour veiller à ce que, lorsqu'une évaluation de la fragilité est effectuée, elle soit par la suite et systématiquement utilisée dans les processus de planification nationaux.

En ce qui concerne le choix des indicateurs pertinents en fonction du contexte pour mesurer les progrès par rapport aux objectifs de consolidation de la paix et de renforcement de l'État, il y a eu une tendance à s'appuyer sur des indicateurs existants que nous savons être potentiellement dangereux, plutôt que de mettre en avant de nouveaux domaines d'indicateurs où la collecte de données est nécessaire de toute urgence. Cette situation est préoccupante pour nous, étant donné que l'un des problèmes reconnus dans l'élaboration du « New Deal » est que les indicateurs existants sont faibles en raison à la fois de la « sécheresse des données », avec une mauvaise collecte dans les États fragiles, ainsi que la non-pertinence de nombreux indicateurs internationaux dans des contextes fragilisés.

Les accords sont censés être des outils afin de concentrer et d'harmoniser les efforts de développement autour d'un plan national de développement d'un pays, afin de créer *une vision unique*. Cependant, il y a une tendance à l'utilisation des accords comme des outils de négociation, ce qui entraîne dans certains cas à des conditions qui sont imposées par les partenaires au développement. En outre, plutôt que d'agir comme un unique ensemble défini en commun, que sont les priorités à court terme pour renforcer la résilience, comme c'était l'intention initiale, les accords sont devenus de simples véhicules pour des objectifs beaucoup plus larges. La tentation de faire des accords « une panacée pour tout » signifie que certains accords sont trop ambitieux et de trop grande ampleur pour diriger efficacement les efforts conjoints des gouvernements et des partenaires en développement. Dans certains cas, nous avons également vu que le processus d'élaboration des accords eux-mêmes est dominé par les partenaires de développement. Ce sont de graves sujets de préoccupation pour nous, car ils impliquent que, si les mots ont beaucoup changé, les comportements n'ont pas suivi.

Il a aussi eu beaucoup plus de progrès dans la mise en œuvre de certains aspects plutôt que d'autres du « New Deal », et il existe un risque de favoriser ce qui est facile, plutôt que ce qui est important. Cela est particulièrement vrai en ce qui concerne les principes de la Confiance. Le « New Deal » est en effet construit sur trois piliers qui sont : consolidation de la paix et renforcement de l'État ainsi que l'Engagement à soutenir des voies appropriées et dirigées par les pays pour sortir de la fragilité (FOCUS) et des Engagements pour des résultats (TRUST).

Ceux-ci ne peuvent être pris en compte ou écartés avec légèreté. Le « New Deal » exige plutôt que toutes ses composantes soient présentes en charge de façon équitable. Les principes d'Engagements pour des résultats (TRUST) sont importants car ils fournissent le « mode d'emploi » du « New Deal » - c'est-à-dire, les principes directeurs du comportement et les actions des partenaires au développement et des membres des gouvernements du G7+. Pourtant, il y a eu peu de changements de la part des partenaires au développement dans ces domaines. Les partenaires au développement ont le plus souvent optés pour des changements axés sur les processus qui sont plus faciles à réaliser plutôt que de réorienter fondamentalement les comportements et la démarche.

Il y a par exemple, peu de preuves de partenaires de développement acceptant **de hauts niveaux de risque**. Cela devient problématique lorsque les bailleurs de fonds doivent s'engager sur le long terme, des transitions non-linéaires dont nous savons qu'elles caractérisent la voie de la fragilité à la résilience.

L'aide continue à être un substitut plutôt que de **renforcer les capacités** dans plusieurs pays du G7+. Les partenaires au développement doivent reconnaître que le renforcement des capacités ne peut pas être lié à d'autres aspects de la programmation. Il s'agit plutôt d'une compétence spécifique en soi dans laquelle les partenaires au développement doivent investir afin que leur travail soit durable après leur départ. À court terme, les projets d'assistance technique ponctuels ont rarement été en mesure de renforcer les institutions de l'État, comme cela est requis par le « New Deal ». Il y a la nécessité d'une planification à long terme, qui requiert des investissements en capital humain tout en travaillant **sur et au travers** des institutions essentielles de l'État. Cela nécessite la confiance dans les institutions et les systèmes en place.

La grave crise en République Centrafricaine souligne **l'absence d'aide en temps opportun et prévisible**, et les questions d'allocation en cours autour de l'aide orpheline. Cela doit aller au-delà de l'aide humanitaire d'intervention rapide afin de soutenir ce qui peut être susceptible de contribuer à prévenir les conflits avant qu'ils éclatent. Particulièrement préoccupant est le fait que l'aide aux pays les plus touchés par les conflits a en fait diminué au cours des deux dernières années pour lesquelles des données sont disponibles. Un soutien continu est essentiel pour prévenir les conflits et est bien plus rentable que de soutenir une intervention en cas de conflit. Pourtant, plusieurs de nos G7+ membres restent oubliés des aides malgré les engagements pris par les partenaires internationaux pour remédier aux disparités des crédits alloués.

Cependant, les tragiques expériences récentes en RCA et au Soudan du Sud révèlent que les plus grands défis sont au cœur du « New Deal » - l'impossibilité d'accorder la priorité aux objectifs de paix et de renforcement de l'État. Le fondement du « New Deal » - une avancée clé à Busan - était la reconnaissance fondamentale que nous ne pouvions commencer à réaliser les Objectifs du Millénaire pour le développement dans les pays sortant d'un conflit avant de fournir les cinq objectifs de paix et de renforcement de l'État. Le premier objectif de paix et de renforcement de l'État étant un règlement politique inclusif et légitime. Le second étant la sécurité.

Ces défis signifient que, s'il a clairement eu des progrès par rapport aux engagements du « New Deal », il y a aussi des domaines dans lesquels les partenaires au développement ont maintenu

le statu quo, avec peu de changements culturels dans leurs approches de travail dans les États fragiles. Cela peut refléter en partie les efforts visant à laisser les États fragiles se diriger eux-mêmes - mais l'appropriation d'un pays ne doit pas être une excuse pour ne pas respecter les engagements relatifs aux changements de comportements. Les partenaires au développement se doivent d'être «des suiveurs volontaristes». En d'autres termes, en reconnaissant les lacunes de capacités au sein des gouvernements homologues, les bureaux de pays doivent prendre l'initiative de faire vivre le « New Deal » dans leur pays, d'une manière à ce que les acteurs nationaux gardent l'initiative.

En outre, il y a aussi une tendance à croire que les principes du « New Deal » ne sont pertinents que pour un nombre limité d'acteurs du développement, essentiellement, les bailleurs de fonds traditionnels, ce qui n'est pas le cas. Les principes du New Deal sont universels et ont des implications universelles dans le contexte de fragilité et de conflit, pour tous les acteurs opérant dans ces contextes.

Au sein du G7+, nous sommes aussi confrontés à des défis dans la mise en œuvre du « New Deal ». En particulier, nous sommes confrontés au défi de faire adhérer, à l'ensemble d'un gouvernement, aux objectifs du « New Deal ». Certains progrès ont été réalisés à ce sujet, notamment le déploiement de la discussion sur le « New Deal » dans les ministères et autres entités de l'État. Mais nous devons faire plus pour assurer l'appropriation de l'ensemble d'un gouvernement. En outre, nous devons trouver les moyens d'harmoniser le « New Deal » avec nos outils de planification existants et les stratégies nationales de développement. Nous devons aussi continuer à œuvrer afin d'assurer son inclusion dans le dialogue au niveau national – ce qui peut constituer un enjeu logistique autant que politique.

Regarder l'avenir

Afin de réaliser les engagements du « New Deal », il y a la nécessité de véritables réformes dans les stratégies d'aide des partenaires au développement, ce qui nécessite aussi une volonté politique. Le « New Deal » est une percée importante dans le cadre d'aide au développement, mais ne peut atteindre son plein potentiel que s'il reflète des aspirations politiques et un véritable changement des comportements.

Nous ne pouvons pas nier le rôle de plus en plus important joué par les économies émergentes dans le paysage de la coopération au développement. Il y a donc ici une excellente occasion pour les donateurs émergents à devenir des participants du « New Deal », et nous les appelons vivement à adopter les principes du « New Deal » à leurs propres activités dans les États fragiles et de soutenir l'ordre du jour de paix et de renforcement de l'État.

Afin de tenir compte de l'importance des cinq objectifs de consolidation de la paix et du renforcement de l'État, nous demandons à nos partenaires du développement de soutenir l'inclusion d'un «objectif de paix et de renforcement de l'État» dans le cadre de développement post-2015. L'accord d'engagement de partenariat de Busan 26 stipule que: «Les États fragiles sont pour une grande part loin d'atteindre les objectifs de développement du millénaire». Dans l'esprit de «ne laisser personne derrière», dans le nouveau cadre de développement, nous devons reconnaître l'importance capitale de la paix dans le progrès du développement.

Nous concluons en reconnaissant les progrès réalisés en faveur du « New Deal » durant ces deux premières années, reconnaissant les défis auxquels nous continuons à faire face, et rappelant l'importance de la poursuite du dialogue entre les gouvernements des États fragiles, les partenaires au développement et la société civile afin que, ensemble, nous puissions faciliter des transitions durables allant de la fragilité à la résilience.

Mexico, Mexique, 15-16 avril 2014